

Service du renseignement de sécurité

M. Fraser: ... sauf son respect, il a tort. Le député de Skeena dit exactement ce que j'ai moi-même dit il y a quelques heures à la Chambre. Le fait est que les médias du pays ne se décident pas à parler de ce projet de loi. Ils ne veulent qu'on leur dise cela. Il y a en ce moment dans les tribunes de la presse un seul de toutes les centaines de journalistes canadiens.

Il y a deux ou trois jours, le conseiller général de l'Association canadienne des libertés civiles, M. Alan Borovoy, qu'on peut difficilement qualifier de crétin de la gauche ou de cinglé, a dit du projet de loi qu'il était «une des plus grandes menaces envers les libertés civiles que le Canada ait vues depuis de nombreuses années». Les journaux l'ont dit; on se demande bien comment cela se fait, mais ils l'ont dit. Le député de Skeena n'est pas du même parti que moi, mais il a signalé que ses ancêtres s'étaient battus pendant plus de 300 ans pour les libertés dont nous jouissons aujourd'hui. Je peux en dire autant de moi. Nos ancêtres sont venus au Canada en 1759 avec le Régiment écossais qui avait été forcé de s'engager après avoir été expulsé de sa terre natale d'Écosse. Depuis, nous avons été loyaux envers le drapeau et la Couronne du Canada. Mon ami de Skeena a raison lorsqu'il parle des traditions qui se rattachent aux principes sur lesquels s'appuie le projet de loi. J'en ai assez des sermons sans convictions, pleurnicheurs et moralisateurs que nous servent les ministériels et certains éditorialistes qui n'ont rien dans le crâne.

● (1310)

Comment peut-on dire que le débat du projet de loi C-9 n'en finit plus? Ceux qui le prétendent remontent à la Commission Mackenzie en 1969, à la divulgation en 1977 d'activités répréhensibles de la fin des années 60 et du début des années 70, à la Commission McDonald, au projet de loi C-157 et au comité du Sénat. Ils disent que toutes ces questions ont déjà été réglées.

Qui sont ces imbéciles qui prétendent une telle chose? Qui sont ces gens qui font de telles observations et qui ne comprennent pas que, lorsqu'on adopte une mesure législative dans notre régime gouvernemental, son libellé guide notre comportement? C'est le libellé du projet de loi C-9 et non celui du projet de loi C-157, du rapport McDonald ou du rapport Mackenzie qui doit nous guider maintenant. Lorsque quelqu'un comme Allan Borovoy affirme que le projet de loi constitue la pire menace envers les libertés civiles que nous ayons vue au Canada, les Canadiens doivent savoir ce qui se passe.

J'en ai assez de tout ce qu'on entend dire dans les médias au sujet d'une obstruction systématique au comité ou à la Chambre. Pourquoi ces gens ne peuvent-ils pas comprendre que nous sommes indignés? Je vais vous le dire. Le projet de loi aurait pu et aurait dû être mieux conçu. Le gouvernement a refusé catégoriquement d'accepter la moindre proposition d'amendement. Le seul amendement que nous ayons réussi à faire adopter au comité est celui qui permettrait au comité de surveillance d'examiner les documents du cabinet relatifs au service de sécurité et il a pu être adopté seulement parce que le président du comité, un libéral, le député de Rosemont (M. Lachance), un très bon député d'ailleurs, s'est rangé du côté de l'opposition. Nous avons réussi à faire adopter cet amendement, mais qu'est-ce que le solliciteur général (M. Kaplan)

veut faire? Il compte présenter un amendement qui supprimera la seule chose que nous avons pu obtenir au comité. Voilà ce que font les ministériels.

Les journalistes du Canada, toutes ces centaines de personnes qui nous font des reproches à cause du prix des repas à notre restaurant ou le coût des tapis et qui critiquent les députés parce qu'ils ne paient pas leurs factures à temps viennent tous manger au restaurant. C'est probablement là que la moitié d'entre eux sont maintenant au lieu d'être à la Chambre. Peu m'importe s'ils se liguent tous contre moi aux prochaines élections. Ces derniers jours, les journalistes canadiens se sont conduits d'une façon honteuse qui n'est pas digne d'un pays libre. Je le répète, un jour ou l'autre, on les verra écrire des éditoriaux à propos de quelque chose qui ira mal parce que nous n'aurons pas pu adopter les amendements qu'il fallait. C'est vraiment renversant. Je ne sais pas combien on compte de doyens de facultés de journalisme, mais désormais cette lecture devrait être obligatoire pour chacun de leurs étudiants. Les médias n'ont nullement été à la hauteur. Je le dis que cela leur plaise ou non. Le public canadien ne se rend pas compte que les journalistes se contentent d'être présents pour le spectacle qu'est la période des questions. Le reste du temps ils sont absents de nos débats. Et ils ne pourront se justifier en prétextant qu'ils ont déjà rédigé des articles bien fouillés sur ce sujet il y a des mois.

Des citoyens se sont présentés au comité avec des propositions d'amélioration, non pas des propositions visant à torpiller le projet, à supprimer le service de sécurité, à écarter tout mécanisme de contrôle et de surveillance de ce service. Ces citoyens ont dit que le libellé était mauvais, qu'il fallait l'améliorer. Le libellé de même que certains concepts sont dangereux. Ce qui est alarmant, c'est que depuis le jour où nous avons commencé la deuxième lecture il y a des mois, le gouvernement refuse d'accepter des amendements. Il les rejette tous. Cela les journaux devraient l'écrire dans leurs manchettes.

Pour ce qui est de John Turner et de ses libéraux réformistes, comme je l'ai dit tout à l'heure, ce n'est qu'un rabâchage de vieux programmes. J'aurais une autre chose à dire au sujet de M. Turner qui est censé être avocat. Il ne nous a jamais expliqué pourquoi il avait invoqué la loi sur les mesures de guerre. Quand j'avais 20 ans et que M. Turner était dans la cinquantaine il m'aurait impressionné, mais ce n'est plus le cas. Enfin, puisque rien n'a changé, la question qu'il faut poser à chacun est celle-ci: «Êtes-vous vraiment prêt à accepter de ce type-là un gouvernement qui a fait son temps?»

M. Kaplan: Monsieur le Président, je ne tiens pas tellement à participer au débat, étant donné la tournure qu'il a pris. Je vais m'expliquer dans un moment mais je ne peux m'empêcher de commenter certains propos qu'on vient d'entendre. Je ne saurais croire que nos vis-à-vis ont une certaine supériorité parce que leurs ancêtres sont venus ici bien avant les miens. Je pense être un citoyen aussi valable même si mes ancêtres ne sont pas arrivés ici au XVIII^e siècle, comme ceux du député de Vancouver-Sud.

M. Fulton: Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Ni moi-même ni le député de Vancouver-Sud (M. Fraser)—et j'ai écouté tout son discours—n'avons fait allusion aux origines du solliciteur général du Canada. Il est en train d'abuser du Règlement.